

4 Longer les bords du lac puis le camping jusqu'à la route. La traverser et prendre en face le chemin. Remonter le long de l'Aurence sur 600 m jusqu'à la passerelle piétonne et traversez.

5 Longer l'Aurence en rive gauche sur 200 m jusqu'aux rochers de granite. Prendre le chemin à gauche qui monte en lisière de bois. Au carrefour en Y, tourner à gauche vers le hameau du Grand Theil, rue Anna Marly. Continuer tout droit jusqu'à la rue du Grand Theil. La suivre à gauche. Celle-ci se transforme en chemin piétonnier avant de déboucher dans la rue du Petit Theil. Tourner à droite, suivre la rue du Petit Theil sur 100 m. Prendre à gauche la rue Bobby Lapointe. Emprunter l'allée piétonne à gauche et rejoindre la passerelle pour franchir l'autoroute.

 Remarquer au n°16 de la rue Anna Marly, dans le hameau du Grand Theil, la jolie maison ancienne à tourelle.

6 Poursuivre jusqu'à la rue des Sagnes. Traverser et descendre la rue des Rochilloux. Prendre à droite l'allée Daubenton. Contourner un 1er terrain de sport, longer la rue des Montarauds puis un 2ème terrain de sport et entrer dans le bois. Continuer à travers bois, en longeant les lotissements jusqu'à la passerelle.

7 Emprunter la passerelle au-dessus de l'autoroute. Prendre en face l'allée forestière. Au 1er carrefour, tourner à gauche et poursuivre tout droit jusqu'au point de départ.



Moulin Pinard



Une allée du bois de la Bastide



Maison à tourelle au Grand Theil

En chemin :

- Le parc de Moulin Pinard : collection de plantes de terre de bruyère, le moulin à aube et 2 arbres remarquables ;
- Le bois de la Bastide, poumon vert au coeur de la ville;
- La zone de loisirs d'Uzurat dont 1 arbre remarquable ;
- Une maison ancienne à tourelle au Grand Theil.

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme intercommunal de Limoges
Contact : 05 55 34 46 87

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux cavaliers et ouvert aux VTT sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Solignac



Ne pas jeter sur la voie publique

LIMOGES

Sentier Bastide - Uzurat

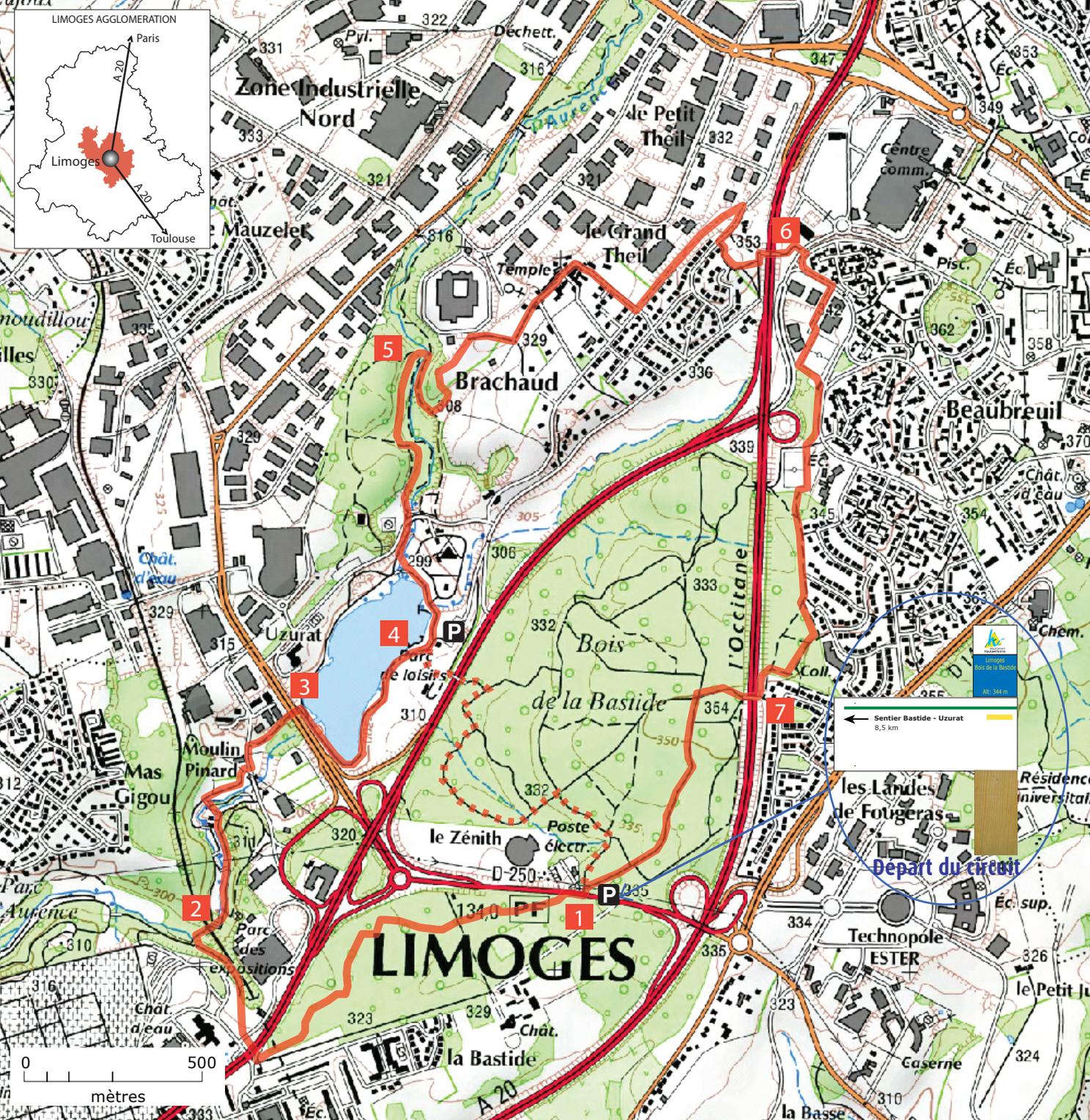
2 h 00 - 8,2km

Variante : 1 h 05 - 4,4 km



LIMOGES AGGLOMERATION

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



Info pratique

Accès : à 15 min de Limoges. Emprunter l'A20 en direction de Paris. Suivre la sortie n°28 pour Rilhac-Rancon en empruntant la RD914.

Départ : parking du bois de la Bastide.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 00	8,2 km	jaune	facile	+ 75 m

Les pratiques possibles

 Continuité d'itinéraire

 Mauvaise direction

 Changement de direction

Itinéraire

- Se diriger vers le Zénith, puis, quelques mètres plus loin, prendre à gauche l'allée forestière qui longe le parc du château de la Bastide. Au bout de l'allée, tourner à droite et traverser le boulevard Robert Schuman puis le parking du palais des expositions. Rejoindre l'allée qui mène à l'entrée du parc de l'Aurence. La descendre puis tourner à droite et passer sous la voie ferrée.
- Traverser le parc du Moulin Pinard. Remonter la rivière Aurence en rive gauche jusqu'au moulin à aube. Juste après, traverser la passerelle et remonter la rivière en rive droite jusqu'à la sortie du parc. Suivre la route à gauche sur 100 mètres. Tourner à droite dans le chemin, puis traverser l'avenue Louis Armand.

Au XVIIIème siècle, le moulin Pinard s'élevait en amont de son emplacement actuel. Le moulin existant daterait de 1812. Il aurait produit de la farine et du cidre avant d'être transformé en guinguette dans les années 1950. Le parc abrite une collection de plantes de terre de bruyère (Rhododendrons, Camélias, Azalées, Hortensias...).
- Remonter à gauche l'avenue L. Armand sur quelques mètres, puis, descendre l'allée à droite et rejoindre le lac d'Uzurat. Suivre la berge jusqu'à un carrefour de chemins avant le parking de la zone de loisirs d'Uzurat.

Variante : monter vers la grange et prendre l'escalier. Emprunter la passerelle. Tournez à droite à la première intersection, tout droit à la deuxième et à droite au grand carrefour. Poursuivre tout droit jusqu'au point de départ.

